

Zone d'implantation potentielle et aire d'étude immédiate

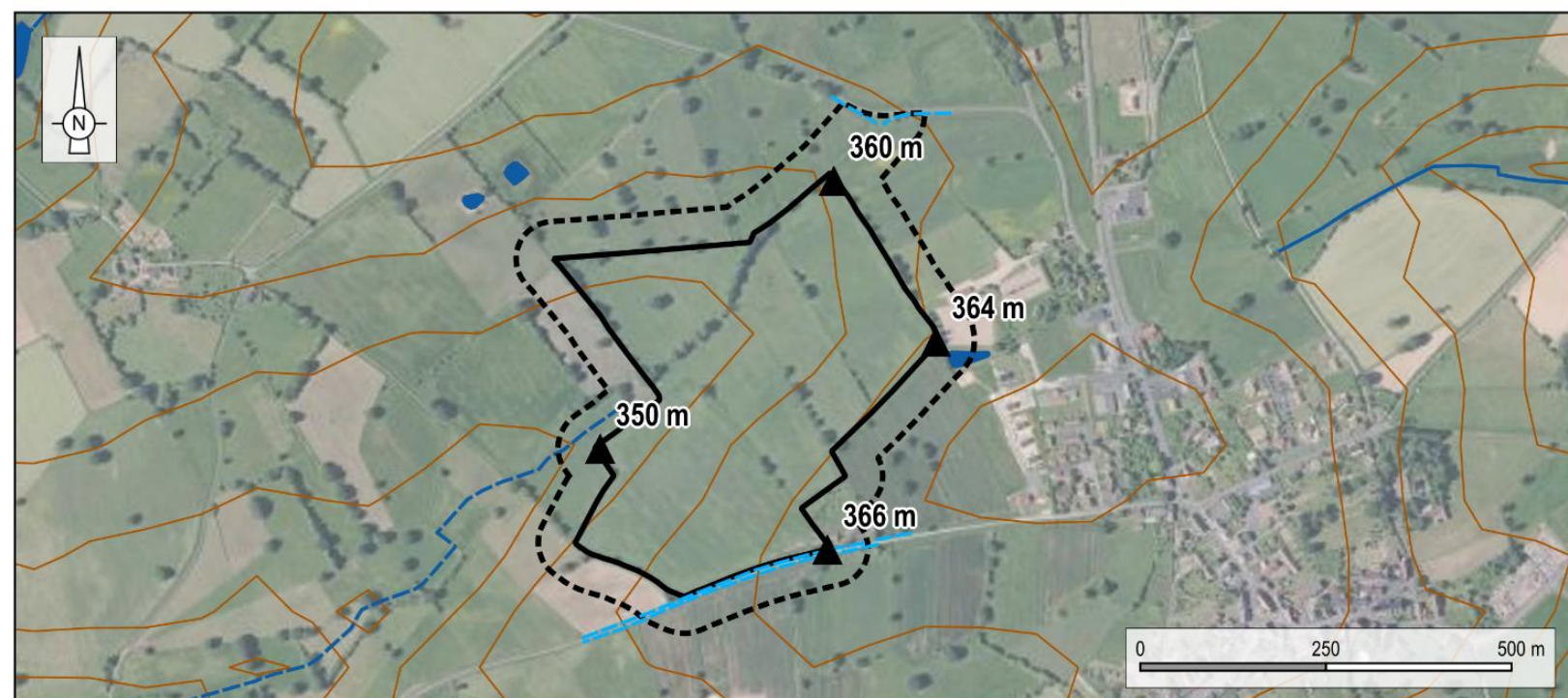
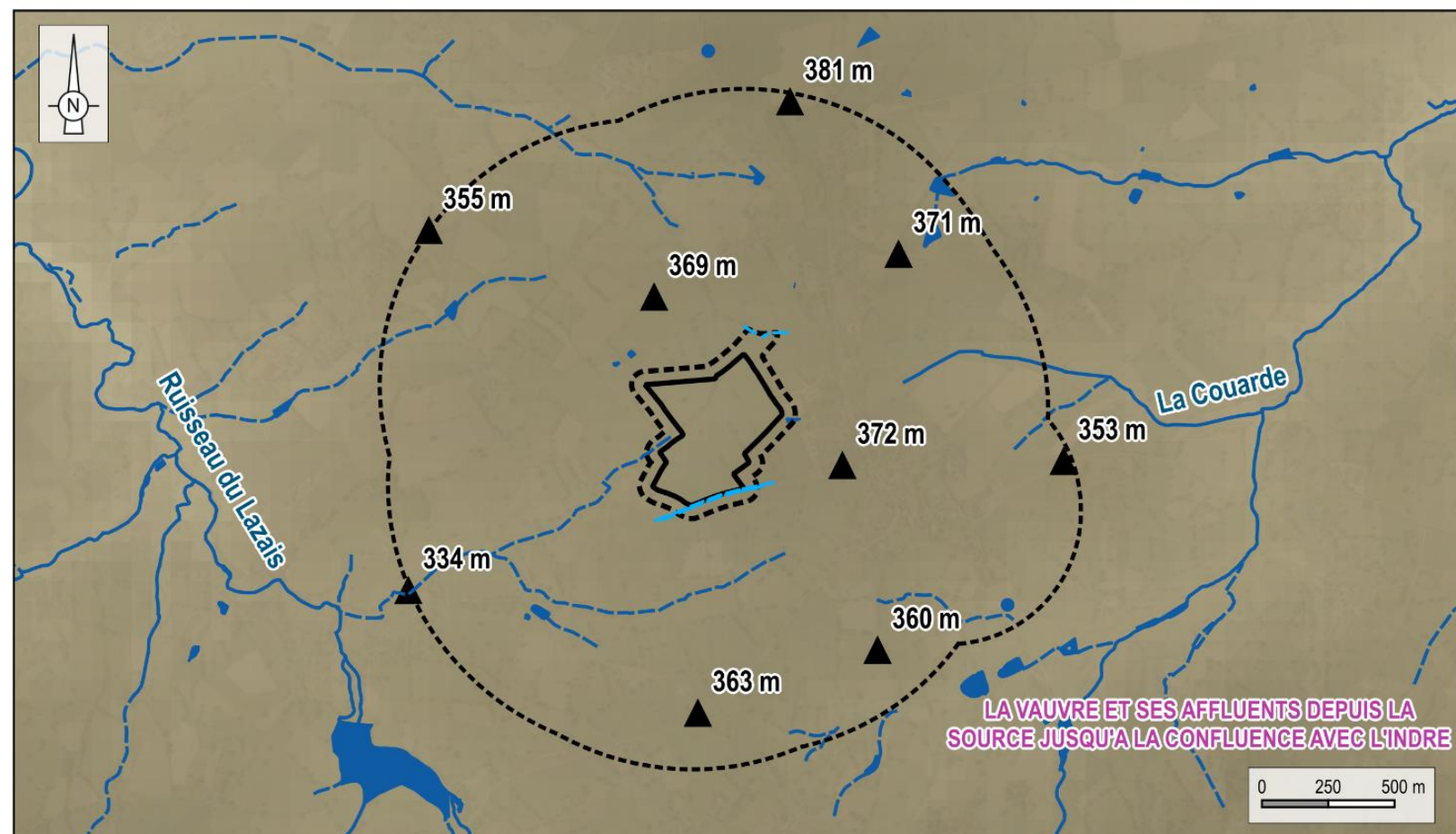


Réalisation : ENCIS Environnement

Fond de carte : Orthophotographie IGN

Carte 8 : Aire d'étude immédiate et zone d'implantation potentielle du projet

Relief des aires d'étude rapprochée et immédiate



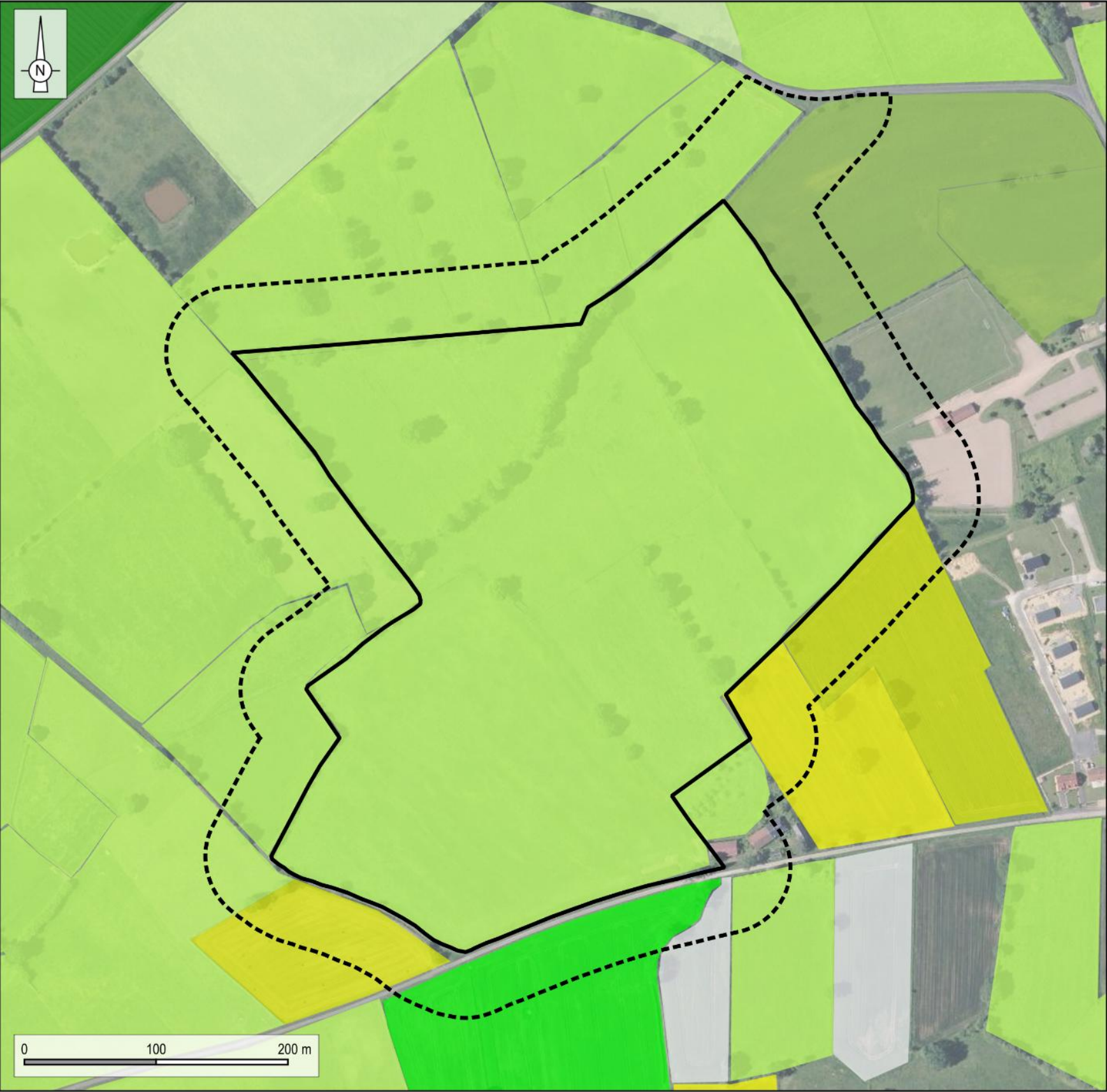
Aires d'étude	Hydrographie	Relief	200 m	500 m
Zone d'implantation potentielle	Point d'eau isolé	Fossé	200 m	500 m
Aire d'étude immédiate (50 m)	Cours d'eau permanent	Surface hydrologique	275 m	
Aire d'étude rapprochée (1 km)	Cours d'eau temporaire	Repères d'altitude	350 m	
			425 m	

Réalisation : ENCIS Environnement

Sources : IGN - SCAN 25, MNT 75m, Google satellite, BD CARTHAGE

Carte 21 : Relief et hydrographie des aires d'étude rapprochée et immédiate

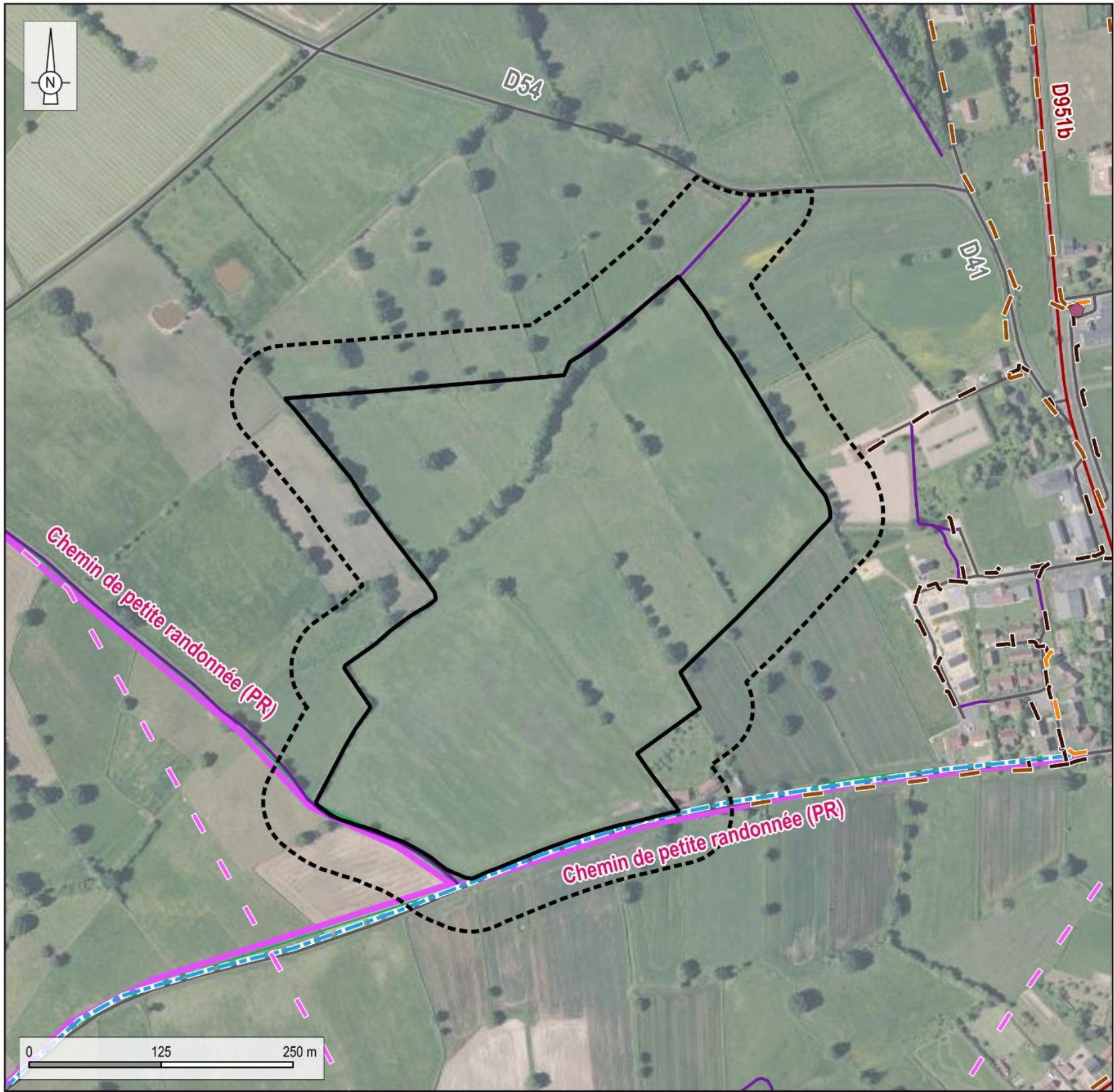
Cultures majoritaires des exploitations en 2022



Aires d'étude		Culture majoritaire (RPG 2022)		Gel (surfaces gelées sans production)	Prairies temporaires
	Zone d'implantation potentielle		Maïs grain et ensilage		
	Aire d'étude immédiate (50 m)		Autres céréales		Fruits à coque
			Tournesol		Prairies permanentes

Carte 31 : Cultures majoritaires sur les parcelles agricoles au sein de l'aire d'étude immédiate

Les servitudes d'utilité publique et les contraintes dans l'aire d'étude immédiate



Aires d'étude	Zone d'implantation potentielle	Ligne BT aérienne (périmètre de 3 m)	Contraintes liées à l'eau potable
Aire d'étude immédiate (50 m)	Ligne BT souterraine (périmètre de 1,5 m)	Canalisation AEP	Autre
Contraintes liées au réseau électrique	Contraintes liées au réseau de transport	Route principale	Chemin de randonnée (inscrits au PDIPR)
Poste électrique	Route locale	Chemin rural	
Ligne HTA aérienne (périmètre de 3 m)	Piste cyclable		
Ligne HTA souterraine (périmètre de 1,5 m)			

Carte 33 : Servitudes et contraintes au sein de l'aire d'étude immédiate